

# Dossier de presse



## *Lancement des travaux de requalification du parc Tassart*

*Lundi 4 octobre 2021 à 15h  
Parc Tassart*

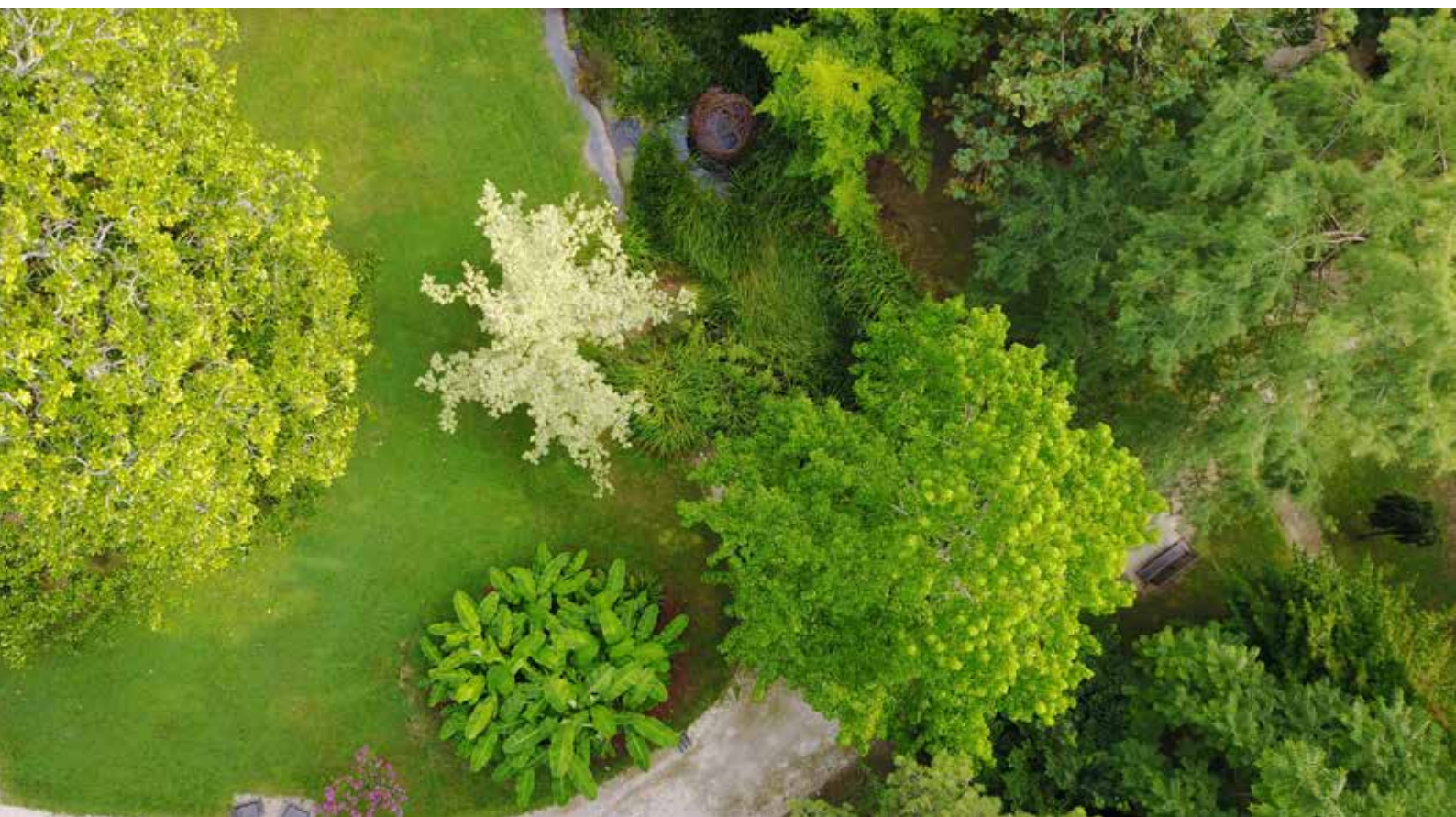




# LA REQUALIFICATION DU PARC TASSART

- > Le parc Tassart, le poumon vert de Cahors p 3 - 4
  - Présentation introductive
  - Histoire
  - Un parc aux arbres remarquables
  - La connexion avec le musée
  
- > Le projet retenu p 5 - 6
  - Les objectifs
  - Un espace de jeux modernisé et végétalisé pour les enfants
  - Un chemin d'eau
  - Des cheminements renforcés et un belvédère retrouvé
  
- > Une connexion renforcée avec le musée p 7-8
  - Un jardin botanique
  - Des espaces de pause
  - Un théâtre de verdure
  
- > Le respect des valeurs environnementales p 9
  
- > Calendrier et plan de financement p 9

*Photos : Christian Lauzun, Pierre Lasvenes,  
Illustrations des projets : Complément Terre*





## Parc Tassart, le poumon vert de Cahors

D'une surface d'environ 10 000 m<sup>2</sup>, le parc Tassart bénéficie d'un emplacement central au cœur de Cahors. Espace vert de proximité, il constitue un lieu de promenade et de détente fréquenté notamment par les familles et les adolescents des établissements scolaires environnants. Les lycéens investissent les pelouses aux beaux jours, profitant de la verdure pour prendre leur repas, pour partager des temps de convivialité ou de lecture.

Le parc peut à l'occasion devenir le centre névralgique de rassemblements culturels (la Poule aux potes prend l'air, le festival Cahors Juin Jardins, la fête de la musique...).



*Festival Cahors Juin Jardins investit tous les ans le parc, en invitant la création contemporaine (artistes, plasticiens, designers) à le mettre en scène.*

### Histoire

Ancien jardin de l'évêché concordataire au XIX<sup>ème</sup> siècle, il entre en 1906 au patrimoine de l'Etat. Le jardin devient en 1907 propriété de la Ville qui le transforme en jardin public. Il est conçu au fil des ans comme un musée à ciel ouvert où la sculpture et l'architecture y trouvent une place essentielle. L'aménagement de la pièce d'eau centrale a contribué à faire de ce jardin un lieu public apprécié par ses visiteurs. Il fut autrefois doté d'éléments d'agrément : petit cours d'eau accueillant des cygnes, volière, sculptures qui ont disparu victime du temps et du vandalisme. Seule demeure l'œuvre du sculpteur Paul Niclausse intitulée « L'Orpheline » (1913) et située devant l'entrée ouest du musée.



*Plan de Cahors de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*



# La requalification du parc Tassart

## Un parc aux arbres remarquables

Le parc est composé d'arbres bicentennaires introduits en France à partir de la fin du XVIIIème siècle et reconnus arbres vivants exceptionnels par leur âge et leur dimension : le sequoia gigantea, le magnolia grandiflora d'Amérique et le magnolia soulangeana du Japon.

Depuis ces dernières années, le parc accueille également des arbres de collection : le pinus bungéana Napoléon originaire de Chine à écorce de platane, le taxodium distichum (cyprès chauve de Louisiane) ... contribuant toujours à faire de ce parc un lieu de contemplation et d'étude. L'inscription de ces arbres dans le Plan Local d'Urbanisme leur garantit aujourd'hui une protection sur le long terme : ils représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé.

## La connexion avec le musée

Avec une réouverture prévue en 2022, le musée Henri-Martin a été l'objet d'un chantier emblématique porté par la Ville de Cahors. Fermé en 2016, cet établissement, labellisé Musée de France, offrira après de longs travaux un tout nouveau visage : plus vaste, avec une volumétrie revisitée, des matériaux contemporains...

Les aménagements de grandes baies vitrées sur les parties anciennes du musée Henri-Martin et sur les extensions nouvelles, renforcent aujourd'hui la connexion entre le musée et le jardin. Le parc devient naturellement un écrin de verdure de l'équipement culturel en offrant de nouveaux des points de vue sur les arbres et sur les espaces végétales.

L'interaction entre les deux lieux sera également renforcée par la possibilité offerte aux visiteurs du musée d'accéder à l'équipement par la porte principale rue Emile-Zola ou par la terrasse située dans le parc Tassart.



*Arbres pluricentennaires*



*Vues depuis le musée*





# Le projet retenu

## Les objectifs

- Améliorer les visages du parc en intégrant des équipements mieux adaptés (modernisation de l'aire de jeux et des réseaux...),
- Valoriser le patrimoine arboré,
- Adapter la configuration des espaces aux nouveaux usages,
- Créer de nouveaux espaces pour mieux investir l'intégralité du parc,
- Renforcer l'interconnexion entre le musée et le parc,
- Réduire les couts d'entretien sur le long terme.

## Pour mettre en oeuvre ce projet...

Suite à la consultation lancée par la Ville de Cahors, ce sont deux entreprises régionales, associées pour ce projet, qui ont remportées la mission. Il s'agit de l'entreprise Complément Terre de Toulouse qui a réalisé la proposition paysagère et le bureau d'études Getude de Capdenac qui assurera le suivi technique.

## REQUALIFICATION DU PARC TASSART





## Un espace de jeux modernisé et végétalisé pour les enfants

Les structures actuelles, devenues inadaptées aux fils du temps, vont être démontées et remplacées par de nouveaux jeux en bois adaptés aux enfants de 2 à 12 ans. Au sein d'un espace « cocon » plus vert et plus douillet, les sols souples seront retirés et remplacés par des copeaux de bois mieux adaptés aux petits et tout-petits.

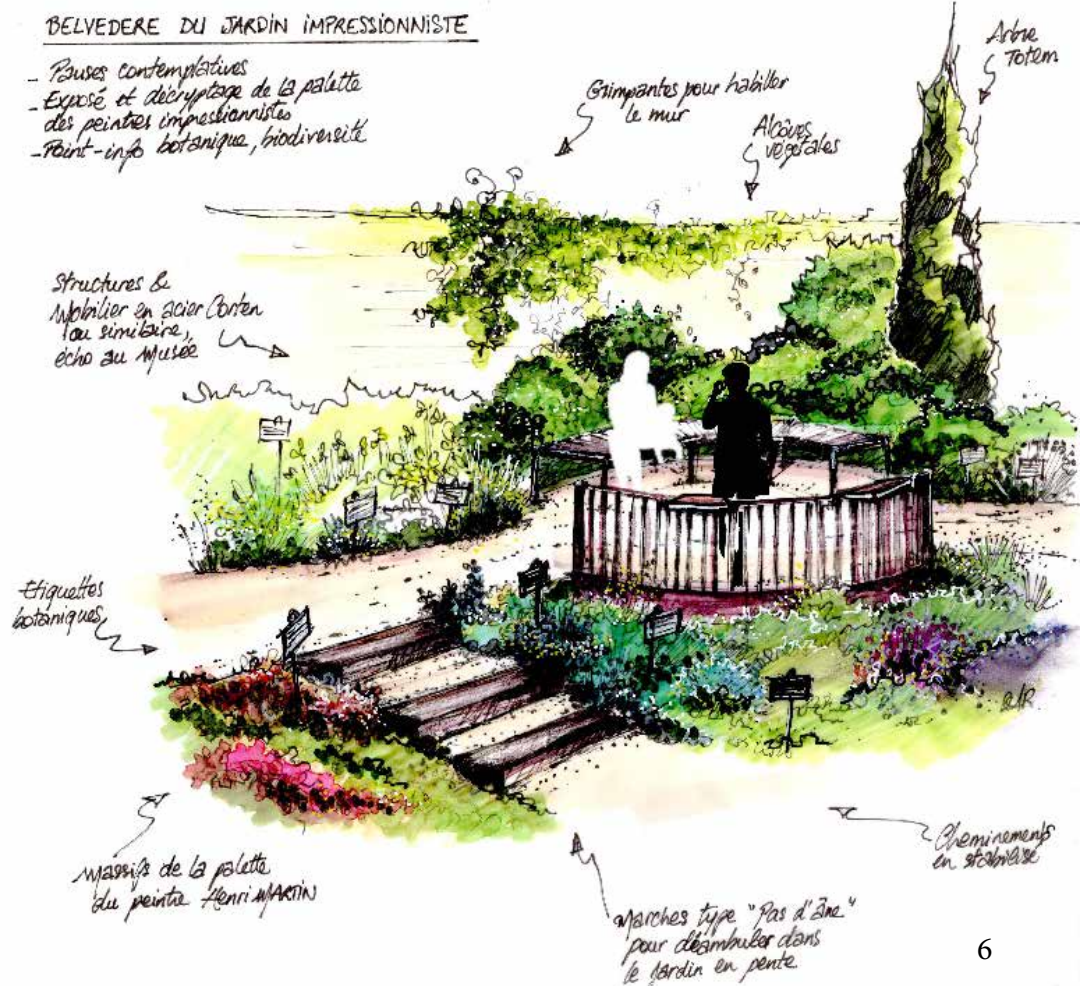
**Un chemin d'eau :** l'actuel bassin asséché pour des questions d'étanchéité sera remplacé par un parcours d'eau, plus facile d'entretien. A l'instar du circuit en cascades présent sur la place Bergon, ce cheminement d'une largeur d'environ 50 cm sera au ras du sol et permettra aux enfants de faire circuler des objets flottant en les accompagnant tout au long d'un parcours de 60 mètres.



*Cheminement d'eau non contractuel*

**Des cheminements renforcés et un belvédère retrouvé :** les cheminements actuels seront préservés, leur revêtement renforcé pour éviter une dégradation précoce liée à l'érosion et aux ruissellements des eaux. La voie située à l'extrême nord le long du dortoir du lycée sera dégagée de la végétation luxuriante actuelle pour laisser place à un petit belvédère (qui offrira une vue agréable sur le pont Valentré et sur l'ensemble du parc) et à un jardin impressionniste. Les linéaires de murs bordant le parc seront, quant à eux, végétalisés.

L'ensemble du parc sera **accessible aux personnes à mobilité réduite**, des rampes d'accès permettront les liaisons entre le parc et la terrasse du musée.



# Une connexion renforcée avec le musée

**Un jardin botanique** : un tableau végétal sera reconstitué, inspiré de la palette du peintre impressionniste Henri Martin, le long du talus jouxtant le musée au nord du parc Tassart. La composition du jardin s'appuie sur la toile « Les Vendanges » (1927) exposée à la préfecture du Lot.

Des pupitres et des étiquettes permettront de décrypter la palette botanique au regard des touches picturales du peintre.

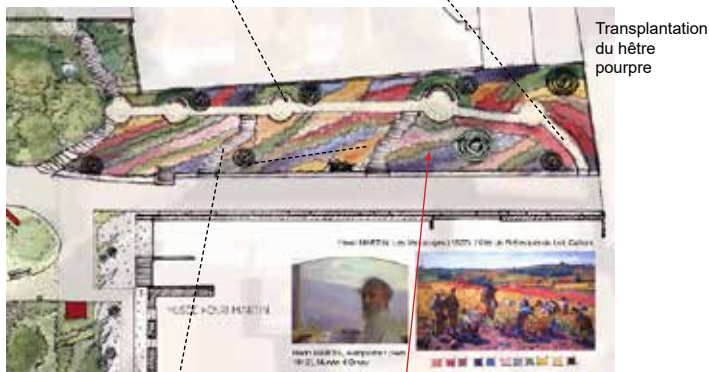


Henri MARTIN, Les Vendanges (1927), Hôtel de Préfecture du Lot, Cahors

Belvédères avec assise circulaire et garde-corps inspirés de l'acier Corten du Musée  
Pupitres informatifs et explicatifs



Rampe d'accès en stabilité renforcée, accessible aux PMR depuis l'entrée (nécessité de faire demi-tour dans le jardin)



Transplantation du hêtre pourpre

Marches et pas d'âne pour traverser le jardin

Suppression du Ginkgo



Ternes dominantes :

- Outremer
- Noir / Brun
- Bleus / Violet



Vibrations lumineuses :

- Rose
- Bleu-vert
- Cyan
- Rouge



Traduction des accords chromatiques en palette végétale





### **Des espaces de pause**

Appropriées aux usages de chacun, des buttes de terre enherbées et ombragées dessineront, à l'entrée du parc, des cocons douillets propices à la sieste et au farniente.

Le mobilier urbain en bon état sera conservé.



**Un théâtre de verdure** : la terrasse du musée pourra servir de scène ouverte et bénéficier de gradins enherbés aménagés. Ce nouvel espace de diffusion culturelle favorisera la venue d'artistes pour des représentations théâtrales ou musicales, en lien possible avec l'actualité du musée. Un éclairage adapté (mat de diffusion et bornes de cheminement) permettra d'agrémenter ces soirées festives.



**Le recours à des matériaux identiques à ceux du Musée** (acier Corten, béton blanc, pierre calcaire) assurera une cohérence d'ensemble.



## Un projet respectueux de l'environnement

**Préservation des arbres** : aucun arbre ne sera coupé pour ce projet de requalification. Seuls deux arbres devront être abattus : l'un pour raison de dépérissement avancé, l'autre pour maladie. Ces nouveaux aménagements valoriseront les essences présentes, soit en décor scénique dans le théâtre de verdure, soit pour leur ombrage dans les espaces de farniente...

**De la flore en ville** : des panneaux d'information guideront le visiteur dans leur déambulation. Ils permettront une sensibilisation à la biodiversité et à la palette végétale du jardin. De biodiversité il sera question, le parc jouant un rôle de réservoir au coeur de la ville.

**De la gestion environnementale en aval du projet** : choix de végétaux adaptés au climat et mise en place d'un arrosage intelligent qui permet une forte économie en eau, grâce à des capteurs d'humidité placés dans le sol.

---

### LE CALENDRIER

Début des travaux : le 4 octobre 2021

Fin des travaux : avril 2022

### LE FINANCEMENT

#### France Relance

Le projet de requalification du parc Tassart a bénéficié du plan « France Relance » engagé par l'Etat dans le cadre du soutien à l'investissement local. Cette dotation permet de financer les investissements visant au développement des territoires ruraux et de permettre entre autres, la rénovation d'équipement public.



La Région Occitanie et le Département du Lot, soutiens des projets d'aménagement et d'équipement de la Ville de Cahors et du Grand Cahors, accompagnent également la requalification du parc Tassart

Le coût du projet s'élève à **717 515 euros HT** sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Cahors

#### Les subventions attendues :

- Etat, plan France Relance : 238 057 euros (notifié)
- Région : 179 379 euros (en attente de notification)
- Département : 116 314 euros (en attente de notification)